

## Qu'est-ce que l'Aïd al-Adha?

**Description:** Suivre l'exemple du Prophète Abraham et avoir une confiance totale en Dieu.  
par Aisha Stacey (© 2015 IslamReligion.com)

Publié le 11 May 2015 - Dernière mise à jour le 26 Jul 2020

Catégorie: [Articles](#) > [L'adoration et la pratique religieuse](#) > [Les cinq piliers de l'islam et autres actes d'adoration](#)

Le douzième mois du calendrier islamique est appelé Dhoul Hijjah. C'est le mois où l'on doit accomplir un des grands piliers de l'islam : le Hajj (ou Grand Pèlerinage). C'est au cours de ce mois qu'a lieu l'une des deux fêtes islamiques annuelles, l'Aïd al-Adha. Ces deux occasions spéciales, le Hajj et l'Aïd al-Adha, sont inextricablement liées à un personnage spécial, le prophète Ibrahim, connu, dans les traditions juive et chrétienne, sous le nom de prophète Abraham.



Plusieurs font référence au pèlerinage comme au fait d'emprunter le sentier suivi par Ibrahim, car les rituels entrepris durant le pèlerinage sont des répliques de plusieurs événements qui ont jalonné la vie de ce prophète. L'Aïd al-Adha commémore une épreuve particulière dans la vie d'Ibrahim, au moment où Dieu lui a enjoint de sacrifier son fils Ismaël. L'Aïd al-Adha survient le 10ème jour de Dhoul Hijjah, le jour où la plupart des rituels du Hajj sont terminés et où les pèlerins sacrifient un animal en honneur de l'obéissance du prophète Ibrahim envers Dieu.

**« Abraham était certainement un exemple (à suivre). Il était obéissant envers Dieu, il était droit, et n'était point du nombre des polythéistes. Il était reconnaissant pour Ses bienfaits, et Dieu l'avait élu et guidé vers le droit chemin. Nous l'avons favorisé en ce monde, et dans l'au-delà, il sera certes du nombre des vertueux. »  
(Coran 16:120-121)**

Ibrahim fit un rêve d'inspiration divine où il se vit sacrifiant son fils Ismaël. Tous les membres de la famille d'Ibrahim ayant déjà démontré une confiance totale en Dieu, Ibrahim révéla le rêve à Ismaël. Ce dernier reconnut sans hésiter que son père devait se soumettre aux ordres de Dieu. Ils se rendirent à l'endroit où le sacrifice devait avoir lieu, avec la ferme intention d'offrir la vie d'Ismaël à Dieu. Lorsqu'Ibrahim se prépara à accomplir le sacrifice de son fils bien-aimé, shaytaan (satan) essaya d'inciter Ibrahim à abandonner son projet et à désobéir à Dieu. Mais Ibrahim résista à sa tentation et le chassa. Ibrahim regarda son fils pour ce qu'il croyait être la dernière fois, mais lorsque la lame s'approcha du cou d'Ismaël, Dieu immobilisa sa main et lui révéla qu'il n'avait pas à aller plus loin. Le sacrifice avait déjà été accompli.

Renoncer à quelque chose pour Dieu - comme la vie de son enfant - peut paraître un

sacrifice immense et inimaginable. En effet, de nos jours, même se passer de quelque chose d'aussi insignifiant qu'une tasse de café ou faire un don en argent à un organisme de charité semble hors de portée. Essayez d'imaginer ce qu'Ibrahim a dû éprouver lorsqu'il a tenu la lame au-dessus du cou de son enfant. Au dernier instant, Dieu l'a dispensé de mener à exécution Son commandement. Avoir une confiance totale en Dieu, avoir la certitude que Dieu, par Son omniscience, veut ce qu'il y a de meilleur, pour nous, est souvent difficile à réaliser. Mais cela ne devrait pas être le cas.

**« ...Et quiconque observe [strictement] ses devoirs envers Dieu, Dieu lui donnera une issue favorable et lui accordera Ses dons par [des moyens] qu'il ne soupçonnait pas. Et quiconque place sa confiance en Dieu, Dieu lui suffit. » (Coran 65 :2-3)**

Dieu remplaça Ismaël par un mouton et c'est pourquoi les musulmans sacrifient un animal pour célébrer l'Aïd al-Adha. C'est toutefois bien plus qu'une célébration : c'est un rappel. On se rappelle de sa propre soumission à la volonté de Dieu. Les musulmans qui ne peuvent effectuer le pèlerinage, mais qui ont les moyens de s'offrir un animal doivent en sacrifier un en souvenir de l'épreuve à laquelle le prophète Ibrahim fut soumis.

**« Ni leur chair ni leur sang ne parviennent à Dieu; seule votre piété Lui parvient... » (Coran 22:37)**

L'acte du sacrifice animalier est souvent mal compris. Dieu n'a aucunement besoin de sang ou de viande. En fait, Dieu n'a besoin d'aucun de nos actes de dévotion. C'est pour notre propre bénéfice que Dieu nous commande de nous tourner vers Lui et de Lui obéir. Dieu souhaite constater notre piété, notre bonté et nos actes charitables. La plupart du temps, l'animal sacrifié est un mouton, une chèvre ou une vache.

La distribution de la viande issue du sacrifice de l'Aïd al-Adha renforce notre piété et nos efforts pour plaire à Dieu. Habituellement, une partie de cette viande est consommée par les proches parents ou la famille immédiate, une partie est offerte aux amis et aux voisins et une autre partie est donnée aux pauvres. Cet acte symbolise notre disposition à nous départir de nos richesses afin de renforcer les liens familiaux et amicaux et notre enthousiasme à abandonner des choses dont on pourrait tirer un bénéfice dans le but d'aider ceux qui sont dans le besoin. Par ce sacrifice, nous reconnaissons que toutes les grâces proviennent de Dieu.

L'Aïd al-Adha débute le 10<sup>ème</sup> jour de Dhoul Hijjah. Pour ceux qui ne sont pas en pèlerinage, la journée commence par une prière supplémentaire accomplie en congrégation, tôt dans la matinée, appelée prière de l'Aïd. C'est une période de célébration, de visites mutuelles entre membres de la famille et entre amis et aussi le temps de remercier Dieu pour sa Grâce et l'abondance qu'Il nous a accordées. Nous sommes tenus de maintenir le contact avec nos proches, d'être bienveillants envers notre famille et nos voisins et de faire preuve d'empathie et de compassion envers les pauvres.

L'Aïd al-Adha nous rappelle par-dessus tout l'éminence de Dieu et le fait qu'Il est la source de toute abondance. En période faste tout comme dans l'épreuve, Dieu est la source de toute aisance et de toute paix, et se soumettre à Lui procure le plus grand de

tous les bienfaits.

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/4895>

Copyright © 2006-2015 [IslamReligion.com](http://www.IslamReligion.com). Tous droits réservés.